



## Mgr Corriveau nomme son nouveau vicaire général

C'est au cours de la messe chrismale tenue en la Cathédrale de Joliette, en présence de nombreux prêtres et diacres de notre diocèse, que Mgr Louis Corriveau a annoncé la nomination de l'abbé Joël Chouinard à titre de nouveau vicaire général. Ce dernier succédera à Mgr Jean-Paul Laferrière P.H., nommé à ce poste en juin 2020 de façon intérimaire. L'abbé Chouinard entre en fonction le 12 avril 2022.

Ordonné prêtre par Mgr Gilles Lussier le 9 octobre 1999 à Saint-Antoine de Lavaltrie, Il est d'abord nommé vicaire de cette paroisse jusqu'en 2000. Par la suite, soit de 2000 à 2005, il agira à nouveau comme vicaire, cette fois à la paroisse Saint-Pierre de Joliette. En 2005, on le retrouve à Paris où il complète ses études en liturgie. En 2007 il est nommé curé de la paroisse Saint-Joachim (La Plaine), et à ce jour il est en plus curé des paroisses Bien-Heureuse-Émilie Gamelin et Notre-Dame-de-L'Acadie.



Dans sa lettre de nomination, Mgr Corriveau a tenu à remercier l'abbé Chouinard d'avoir accepté de partager avec lui l'exercice de la gouvernance pastorale du diocèse et de poursuivre son ministère presbytéral en paroisse, avec ses talents et son expérience pastorale. Il a aussi tenu à rassurer son nouveau vicaire général en lui indiquant

reconnaître l'urgence de le dégager de certaines responsabilités administratives, afin d'éviter une surcharge dans l'exercice de son nouveau ministère presbytéral.

## **Rôle du vicaire général**

Dans un diocèse le vicaire général, qui doit être prêtre mais pas nécessairement évêque, est nommé par celui qu'il est appelé à seconder ou remplacer dans ses fonctions. Selon le droit de l'Église, l'évêque lui donne une délégation de ses propres responsabilités. Tout diocèse doit avoir un vicaire général [Can.475§1]. Il ne peut être un parent de l'évêque.

Le vicaire général doit être prêtre, avoir au moins 30 ans et posséder un doctorat ou licence en droit canon ou théologie, ou faire montre d'une compétence plus qu'ordinaire dans ces sciences ecclésiastiques [Can.478§1]. S'il est évêque, il est également appelé « évêque auxiliaire ».

L'évêque d'un diocèse peut nommer également un ou plusieurs vicaires épiscopaux qui ont une juridiction semblable à celle d'un vicaire général, mais pour une partie territoriale du diocèse, un secteur apostolique particulier, ou un groupe déterminé de fidèles. Rappelons ici que Mgr Gilles Lussier, peu de temps après son arrivée dans notre diocèse, avait nommé deux vicaires généraux : Mgr René Ferland P.H., vicaire général aux affaires économiques, et Mgr Pierre Gaudet P.H., vicaire général aux affaires pastorales.

Les vicaires généraux ayant souvent une bonne expérience des responsabilités pastorales qu'entraîne une charge épiscopale, ainsi que du fonctionnement administratif d'un diocèse, sont les premiers choix lorsqu'il est question de nommer un nouvel évêque.

## **Les vicaires généraux dans l'histoire du diocèse de Joliette**

**L'histoire du diocèse de Joliette nous indique que le poste de vicaire général a été confié à une douzaine de personnes. Voici la liste de nos vicaires généraux depuis 1904:**

**Mgr Prosper Beaudry, P.D.1904-1918**

**Mgr E. Dugas, P.A. 1918-1945**

**Mgr Edouard Jetté 1946-1962**

**Mgr René Bounadère, P.D.1962-1965**

**Mgr Omer Valois, P.D. 1963-1965**

**Mgr Lucien Sylvestre 1964-1965**

**Mgr André Desrochers, P.H.1966-1986**

**Mgr René Ferland, P.H. 1986-2007**

**Mgr Pierre Gaudet, P.H 1994-2009**

**Mgr Jean-Paul Laferrière, P.H.2009-2016**

**L'abbé Claude Ritchie, 2016-2020**

**Mgr Jean-Paul Laferrière, 2020-2022**

**L'abbé Joël Chouinard 2022-**

**Source : Service des communications**